



PRÉFET DE LA RÉGION ALSACE – CHAMPAGNE-ARDENNE – LORRAINE

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt

Service régional de l'alimentation
Pôle inspections de Strasbourg

14 rue du Maréchal Juin
CS 31009
67070 STRASBOURG CEDEX

Compte rendu du Comité Régional d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale dédié à la Sharka

Date : 29 janvier 2016

Lieu : Chambre de l'agriculture – OBERNAI

Participants : Cf. liste jointe

La présidence du comité est assurée par Isabelle Jeudy, chef du SRAL – DRAAF Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine.

Introduction par Isabelle JEUDY

Isabelle Jeudy commence par accueillir les nouveaux participants : Marcel BAUER - vice président du Conseil départemental du Bas-Rhin, Fabienne ORLANINI - conseillère au Conseil départemental du Haut-Rhin, Lise JUNG - chargée de Mission au Conseil régional et Charline BOISSARD - chargée de Mission à la DREAL.

En avant propos, Isabelle Jeudy annonce que les foyers se maintiennent et que de nouveaux modes de repérage de la maladie vont être proposés à cette assemblée.

Marcel BAUER réclame un tour de table afin de mieux connaître les représentants de ce comité.

Présentation de la nouvelle DRAAF par Isabelle JEUDY DRAAF- SRAL Cf. PPT

La région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine est la deuxième plus grande région agricole en France. Compte tenu du vaste territoire, la DRAAF a une organisation en multisite bien que sa direction soit basée à Chalon-en-Champagne. Le service Régional de l'économie agricole et agro-alimentaire et le service régional de l'information statistique et économique sont proches de la direction. Le service régional de la formation et du développement et le service de la forêt et du bois seront à Metz. Pour finir, le service régional de l'alimentation est à Strasbourg.

Durant le 1^{er} semestre 2016, les agents resteront en grande majorité sur leur site et devront changer de mission ou se spécialiser comme Virginie BLIN qui aura la charge de la gestion du plan de lutte contre la sharka pour toute la région ACAL.

Isabelle Jeudy détaille la future organisation du SRAL puis donne la parole à l'assemblée :

- François KEMPF annonce que la Fédération des Producteurs de Fruit du haut-Rhin (FPF68) va prochainement faire évoluer son nom pour adopter celui de fédération d'arboriculture du Haut-Rhin.

- A la demande de Marcel BAUER, Isabelle Jeudy précise que l'effectif actuel de la DRAAF est de 270 personnes. Le SRAL est le 2^{ème} plus gros service puisqu'il compte 55 personnes.

- Pierre BARTH s'interroge sur la future organisation du CROPSAV dédié à la sharka dans la grande région : Isabelle Jeudy répond que des réunions locales seront organisées afin que tous les acteurs puissent s'exprimer. Des représentants de ces réunions locales pourront siéger au CROPSAV.

- Philippe JACQUES demande si toute la grande région est concernée par la sharka : Virginie BLIN répond positivement puisqu'il y a des pépinières suivies dans tout ACAL. Toutefois, il n'y a pas de foyer en Champagne-Ardenne.

Rappel du contexte par Isabelle MAURICE DRAAF- SRAL Cf. PPT

Les symptômes de la maladie de la sharka sont rappelés ainsi que les principes des prospections réglementaires.

A l'issue de sa présentation Isabelle MAURICE donne la parole à l'assemblée :

- Christian TRUNZER souhaite souligner que la présence de la sharka en Europe est très ancienne et que nos ancêtres vivaient avec ! Isabelle MAURICE explique qu'il existe une directive européenne qui régit la gestion de la lutte contre certains organismes nuisibles tels que le *Plum Pox virus* responsable de la maladie de la sharka. Cette directive est traduite en France par un arrêté ministériel. Les autres états membres ont également légiféré d'après cette directive. A l'avenir, les disparités réglementaires européennes seront moindres puisque la majorité des directives sont en train d'être remplacées par des règlements qui sont directement applicables sans transcription dans le droit du pays membre. Toutefois ce changement est long mais déjà en cours en matière de surveillance du végétal. Pierre BARTH souligne que de nombreuses problématiques agricoles en Europe sont dues à cette disparité d'application des directives.

- Christian TRUNZER s'étonne que la directive européenne ne soit pas appliquée dans les autres pays membre. D'après lui en Allemagne, le périmètre des pépinières n'est pas contrôlé. Isabelle MAURICE précise que les homologues allemands, rencontrés il y a plusieurs années, affirmaient qu'ils contrôlaient les environnements de pépinière. Toutefois, elle admet qu'ils n'ont jamais précisé la distance... Isabelle JEUDY propose à Monsieur TRUNZER de faire remonter ces disparités si elles sont avérées par sa fédération au Comité National d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale (CNOPSAV).

- Marcel BAUER souhaite connaître les pratiques en matière de lutte en Allemagne : Isabelle MAURICE explique que seul le matériel végétal est surveillé (surveillance des pépinières et leur environnement) mais qu'il n'y a pas de surveillance dans les vergers puisque la culture des variétés sensibles a été abandonnée pour privilégier des variétés résistantes ou tolérantes. A contrario, l'Alsace est attachée à la quetsche emblématique de notre territoire.

Les principes de la prospection en ACAL par Virginie BLIN DRAAF- SRAL Cf. PPT

Les principes de la prospection réalisée dans la grande région sont exposés puis Virginie BLIN donne la parole à l'assemblée :

- Philippe JACQUES s'étonne qu'aucune mesure d'arrachage ne soit prise en Moselle. Il espère que l'écologie n'est pas prioritaire ! Virginie BLIN répond que comme en Alsace Bossue, l'ANSES demande des observations. De plus, le rôle de l'état est aussi de prendre des mesures en fonction des conséquences. L'enjeu sanitaire ne peut pas strictement être prioritaire sans mesurer les impacts. En Alsace, c'est d'ailleurs en consultant les autres services de l'état qu'un consensus a été trouvé pour gérer le problème des haies contaminées par la sharka. Christian TRUNZER s'étonne que du « sur-mesure » puisse être discuté à un niveau local. Pierre BARTH rappelle que c'est justement le rôle des CROPSAV qui décident des mesures adaptés au territoire ce qui permet ici de défendre la quetsche d'Alsace.

Bilan des prospections 2015 par Corinne BIRGAENTZLE- FREDON Alsace Cf. PPT

La répartition du budget de la prospection est rappelée en fonction des différents foyers. Puis, les résultats des prospections sont présentés.

Au vu des résultats, Isabelle MAURICE précise qu'il est primordial que les différents partenaires partagent leur connaissance du territoire des mailles sélectionnées pour les prospections afin d'utiliser au mieux l'argent de la caisse de solidarité.

Virginie BLIN complète ce bilan, en annonçant que lors des contrôles d'arrachage, environ 20 % ne sont pas réalisés et qu'un constat contradictoire avec un propriétaire qui refuse l'arrachage est programmé.

Puis, la parole est donnée à l'assemblée :

- Marcel BAUER souhaite savoir si cette maladie affecte seulement les arbres ? Etienne BINERT de la FPF67 précise que de nombreuses maladies des végétaux existent malheureusement. Isabelle Maurice explique qu'il existe justement une liste des organismes réglementés défini en fonction de leur impact économique.

- Etienne BINERT souhaite savoir si les conditions de fertilisation ont un impact sur l'évolution de la sharka ? Philippe JACQUES explique que le porte-greffe semble être plus déterminant. Toutefois, il déplore que la recherche se préoccupe peu de la prune. Pierre BADER de la FPF68 souligne la fin de la commercialisation des porte-greffes « jasy ferret » en grande partie à cause de leur grande sensibilité à cette maladie. Isabelle MAURICE en profite pour rappeler qu'il est important de retourner la fiche de traçabilité demandé par le SRAL afin de mieux analyser la sensibilité des variétés et croiser l'origine des plants.

- Philippe JACQUES questionne la FREDON Alsace sur l'influence des conditions climatiques cette année : Corinne BIRGAENTZELE admet que les très fortes chaleurs en fin de la prospection ont pu limiter l'expression des symptômes puisqu'ils sont thermosensibles.

- Les représentants de la FPF67 s'interrogent sur la qualité sanitaire des plants en provenance de la pépinière allemande LODDER qui a fait l'objet d'une vaste enquête de traçabilité en 2015. Hervé BENTZ met en garde contre les plants en provenance d'Allemagne de manière générale.

Mobilisation FPF, Mirabellier et travail à façon par Virginie BLIN DRAAF- SRAL Cf.PPT

Virginie BLIN développe les différentes mobilisations des FPF. Puis, elle expose un bilan des découvertes des cas positifs sur mirabellier en Alsace et en Lorraine. Les principaux acteurs de cette assemblée souhaite s'associer à la rédaction d'un courrier adressé à la DGAL afin de réclamer d'avantage de recherche scientifique sur le mirabellier. Pour finir, l'assemblée est sensibilisée au danger du greffage à façon lorsque l'on ne connaît pas l'état sanitaire du greffon prélevé.

Actualité de la recherche au VEREXAL par Hervé BENTZ – VEREXAL Cf.PPT

Hervé BENTZ présente et développe les différents axes de recherche du VEREXAL concernant la sharka :

- Prospection visuelle des vergers VEREXAL. Confirmation par Flash Kits
- Comparatif Flash Kit / Amplify 8 RP
- Test points cardinaux et hauteur sur positifs
- Comparatif racines / feuilles
- Conservation Flash Kits
- Acquisition de références dissémination sur des vergers en état critiques à Westhoffen et Sigolsheim.

Expérimentation Prunus – variété tolérante par Philippe JACQUES – CARA Cf.PPT

Philippe JACQUES explique les raisons d'une expérimentation sur les *Prunus* en Alsace et détaille le protocole, puis les modalités de la poursuite de cette étude en 2016 sont discutées et les décisions suivantes sont validées :

- maintien des observations sur les cinq blocs ;
- réalisation de 4 passages (2 passages de la Fredon spécifique à cette étude, 1 passage FREDON comme sur le reste des foyers et 1 passage réalisé par le VEREXAL) ;
- abandon des tests asymptomatiques ;
- nécessité de bien communiquer sur les marquages des arbres contaminés afin de faciliter leur destruction entre les différents passages.

Puis, Philippe JACQUES aborde le sujet des variétés tolérantes qui ne présentent aucun symptôme, ni sur fruit, ni sur feuille. Dans ce cas, il suggère de réfléchir à un mode de prospection asymptomatique et d'adapter le tarif de la prospection en conséquence. Dans un premier temps, l'assemblée demande au VEREXAL de réaliser une liste des variétés tolérantes totalement asymptomatiques. Dans un second temps, le COPIL pourra éventuellement statuer sur un mode de prospection adapté et un signalement de ces parcelles obligatoire.

Willy HUFSCHMIDT réclame que cette liste permette de distinguer les variétés tolérantes qui expriment des symptômes sur les feuilles afin qu'elles ne soient pas concernées par un tarif de prospection différent.

Indemnisation – Aide à la rénovation des vergers par Virginie BLIN DRAAF- SRAL Cf.PPT

Virginie BLIN expose les aides perçues en 2015 en Alsace.

Nouveaux arrêtés préfectoraux et bilan pluriannuel par Virginie BLIN DRAAF- SRAL Cf.PPT

Faute de temps, cette partie de la présentation n'est pas présentée. L'assemblée est invitée à la consulter sur le site internet de la DRAAF ACAL.

Prospection 2016 par Virginie BLIN DRAAF- SRAL Cf.PPT

Le SRAL propose à l'assemblée d'organiser une journée de repérage des symptômes à Westhoffen avec des bénévoles. Ces repérages seraient coordonnés par la FREDON afin d'agrandir la zone prospectée sans nécessité d'augmenter le budget annuel consacré à la lutte contre la sharka.

Le principe de cette journée est approuvé de manière unanime, toutefois, il est préféré qu'aucun professionnel ou moniteur de Westhoffen ne participent aux repérages. Toutefois, les professionnels apporteront leur contribution en organisant cette journée d'un point de vue logistique. Pour finir, le SRAL fera une demande de prise en charge d'une partie des frais de bouche des bénévoles à la commune de Westhoffen.

Par ailleurs, il est proposé de scinder le foyer de Colmar en trois parties qui seraient respectivement prospectées chaque année sur trois années successives. Cette suggestion est approuvée.

Des modalités de répartition de la somme disponible pour la prospection 2016 sont proposées, celles-ci seront affinées à l'occasion d'une prochaine réunion fixée le 7 mars à 9h au VEREXAL avec l'APFNA, la FREDON Alsace et le SRAL.

Conclusion

Isabelle JEUDY remercie les participants à ce CROPSAV Sharka pour leur volonté commune à lutter contre cette maladie. Elle note la nécessité d'harmoniser la réglementation en Europe et s'engage à un niveau local à harmoniser au mieux la gestion de la lutte contre la sharka dans la nouvelle grande région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine. Elle souligne qu'il demeure toujours très nécessaire de poursuivre cette lutte et elle se réjouit que de nouvelles actions de solidarité s'engagent. Elle remercie les différents acteurs qui s'engagent dans ce dispositif innovant. Pour finir, elle souhaite que la communication sur les variétés tolérantes se développe.

Liste des participants

Invités présents :

APFNA: Willy HUFSCHMIDT, Daniel DETTLING, Joël REISZ

CARA : Philippe JACQUES

CD67 : Marcel BAUER

CD68 : Fabienne ORLANDI

CR Alsace : Lise JUNG

DRAAF SRAL : Isabelle JEUDY, Isabelle Maurice, Virginie BLIN

DREAL : Charline BOISSARD

FRSEA - PFI : Pierre BARTH

FPF67 : BINNERT Etienne

FPF68 : François KEMPF, Pierre BADER

FREDON Alsace : Régis QUAREN, Corinne BIRGAENTZLE

Union des pépiniéristes d'Alsace- FLHOREAL : Christian TRUNZER, Dénoline JOLIVET

VEREXAL : Hervé BENTZ

Invités excusés :

Coordination rurale, DRAAF France Agrimer

Invités absents :

Association des maires 67, Association des maires 68, DDT68, DDT67, Confédération paysanne d'Alsace, FDSEA 67, FDSEA 68, JA67, JA 68, Union nationale des entreprises du Paysage